

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 24 septembre 2004
(convocation du 13 septembre 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOCCHIO Claude, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle
Mme. CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude
M. CASTEL Lucien à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 H 30
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel
M. ROUSSET Alain à M. HOUDEBERT Henri
M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max
M. SIMON Patrick à M. MARTIN Hugues
M. SOUBIRAN Claude à M. SEUROT Bernard
M. TAVART Jean-Michel à M. LABISTE Bernard
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth
Mme WALRYCK Anne à M. DUCASSOU Dominique à partir de 11 heures

LA SEANCE EST OUVERTE

Bordeaux International School (B.I.S) - Installation de l'école dans ses nouveaux locaux - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation.

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créeée par l'Association Linguistique et culturelle Internationale, Bordeaux International School (B.I.S.) est présente à Bordeaux depuis 17 ans et scolarise des enfants français ou étrangers non francophones.

B.I.S. a pour mission d'accueillir principalement les enfants, majoritairement anglo-saxons, des personnels d'entreprises internationales, d'instituts de recherche, d'universités ou d'institutions étrangères, implantées dans la région bordelaise, et en Aquitaine, plus largement, en vue de leur permettre de poursuivre normalement leur cursus scolaire.

Afin de répondre à la variété des demandes, B.I.S. a développé des classes de tous niveaux allant du jardin d'enfants jusqu'aux classes préparant l'Advanced Level, équivalent britannique du baccalauréat, pour lequel elle obtient un taux de 95 % de réussite.

Par ailleurs, B.I.S. accueille des enfants français afin de leur faire connaître la langue et la culture anglo-saxonne, dans le cadre de formations multiculturelles.

B.I.S. est gérée, depuis 1999, sous forme de SARL SCOP, constituée de 13 associés.

B.I.S. a fait l'objet d'une accréditation par le Council of International Schools (C.I.S.) en février 2002 permettant son inscription dans un répertoire international d'écoles proposant la scolarisation d'enfants étrangers. La Communauté Urbaine a participé au financement de cette procédure d'accréditation.

Cependant, le bâtiment actuel, situé 53 rue de Laseppe à Bordeaux, répond avec difficulté aux exigences de l'accréditation.

Dès lors, B.I.S. est confronté à deux enjeux :

- maintenir l'accréditation en 2006-2007 afin de bénéficier de l'insertion dans le réseau des écoles internationales,

- disposer des locaux permettant de mener à bien une politique de développement correspondant à l'accroissement des demandes de scolarisation,

1. L'état des lieux

Les problèmes relatifs aux locaux actuels, soulevés par le C.I.S., sont les suivants :

- les classes trop chargées limitent l'éventail des approches pédagogiques modernes,
- les classes de spécialité, telles le laboratoire de sciences et la bibliothèque sont relativement pauvres en taille, en mobilier et en équipements,
- les espaces extérieurs pour les activités de loisirs et de détente sont limités,
- le bâtiment n'offre ni flexibilité, ni possibilité d'extension pour accompagner l'accroissement des effectifs.

Par ailleurs, on doit relever un certain nombre d'autres carences :

- des salles de classe exiguës,
- des locaux administratifs très limités,
- un accès à l'école difficile dans un quartier résidentiel,

Aussi un certain nombre de familles ne donnent pas suite et préfèrent une inscription dans des locaux plus modernes, au sein de l'école internationale de Toulouse, par exemple.

2. Les enjeux pour B.I.S

Avec des locaux adaptés, B.I.S. compte mettre en place une stratégie de développement autour de plusieurs marchés complémentaires :

- les élèves internationaux,
- les élèves français, pour des compléments de formations en langue, notamment,
- les très jeunes enfants,
- le tissu économique local.

B.I.S. a, en effet, connu une progression continue du nombre d'élèves accueillis (70 en 1995-1996 et 115 à l'heure actuelle). L'école estime que cette courbe de progression demeurera stable et pourrait accueillir environ 150 élèves en 2006-2007, ainsi qu'un nombre accru d'inscrits aux stages de langue.

Par ailleurs, B.I.S. compte ouvrir la maternelle sur la totalité de la journée, ainsi que des classes trilingues Français-Anglais-Espagnol dans le primaire, une classe bilingue Français-Anglais pour les 11/12 ans et développer des stages de Français pour étrangers.

Le projet de nouveaux locaux permettra enfin de pérenniser les postes d'enseignants et d'embaucher une secrétaire à mi-temps.

Afin de mettre en œuvre cette stratégie, B.I.S. compte utiliser plusieurs moyens :

- demeurer dans le circuit des écoles internationales avec le maintien de l'accréditation du C.I.S.,
- mettre en place des partenariats avec les entreprises et les structures de développement économique susceptibles de prescrire les services de B.I.S.,
- mettre en œuvre un plan de communication.

3. Le programme

B.I.S. projette de s'installer dans des locaux appartenant à la Mairie de Bordeaux, situés au 252, rue Judaïque, sur une surface de 740 m². Ces locaux présentent un certain nombre d'avantages :

- ils se situent dans un quartier central, desservi par les transports en commun,
- ils n'exigent pas de modifications structurelles importantes dans la mesure où ils ont accueilli dans le passé une école (annexe de Cheverus),
- ils bénéficient d'une cour de récréation en cohérence avec le nombre d'élèves actuel et attendu (300 m²),
- ils sont environnés de locaux permettant d'envisager une extension à terme (garages),

Avec ce projet, B.I.S. compte accroître son chiffre d'affaires entre 2004 (567 000 €) et 2006 (640 000 €).

La Mairie de Bordeaux s'est engagée à louer les locaux dans le cadre d'un bail emphytéotique, B.I.S. prenant à sa charge les travaux et équipements du bâtiment.

La Communauté Urbaine est sollicitée pour apporter son soutien financier à cette opération à parité avec les autres partenaires publics, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C s'élevant à 650 000 € répartis comme suit :

CHARGES	€	PRODUITS	€
1. Travaux	447 000	Apport B.I.S. : Produit de cession net de l'immeuble occupé rue de Laseppe	
2. Frais	13 000		245 000
3. Honoraires	56 000	Emprunt	240 000
4. Taxes	101 000	Autres financements	27 000
5. Equipement mobilier	15 000	Subventions : Communauté Urbaine	46 000
6. Equipement informatique	18 000	Conseil Général	46 000
TOTAL :	650 000	Conseil Régional	46 000
		TOTAL :	650 000

Les travaux permettront d'assurer une remise à niveau des locaux et de garantir la mise aux normes d'hygiène et de sécurité pour un établissement recevant du public.

Ils comprennent :

- la réfection de l'ensemble des installations,
- la restructuration d'une partie des locaux pour procéder aux adaptations nécessaires au fonctionnement de l'école,
- la remise à neuf de tous les revêtements.

Les ressources attendues sont de plusieurs natures :

- la vente des locaux actuels, soit 373 000 €, déduite du remboursement anticipé de l'emprunt contracté lors de l'achat des locaux actuels permettra de fournir un produit de cession de 245 000 €.
- une emprunt bancaire de 240 000 €,
- B.I.S. recherche, en parallèle, des financements privés (Caisse d'épargne...). En cas d'insuccès dans ces démarches, l'emprunt bancaire sera accru.
- des subventions sollicitées auprès de la Communauté Urbaine, du Conseil Général et du Conseil Régional.

Le devenir et le développement de l'école constituent pour la Communauté Urbaine un outil important de promotion et de rayonnement de l'agglomération. En effet, la présence des entreprises internationales ou de chercheurs étrangers est conditionnée par une offre de services permettant l'accueil des familles, et B.I.S. fait partie des écoles internationales en France offrant ce type de prestations.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- DECIDER d'allouer à la S.A.R.L S.CO.P Bordeaux International School , une subvention de 46 000 € à titre de participation aux travaux d'installation de l'école dans ses nouveaux locaux,
- AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée en vue de régler notamment les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense sera inscrite au chapitre 67 article 6745 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
12 OCTOBRE 2004

M. JEAN-CHARLES BRON

